

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 5 février 2020

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Madame Joséfa RUIZ-RUBIO, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 5 février 2020 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 22.01.2020

Présents : Mmes RUIZ-RUBIO, CERDAN, M. RIGAL, Mme VALERIO, M. RADET, Mmes MARTY, MARCHAND, MM. AZEMAR, GROUHAN, Mmes TESSIER, LAFON, M. QUIQUEREL.

Excusés : MM. BRUERE, MAIZIA.

Mme MARTY lit le compte rendu de la réunion du 16 décembre 2019 ; le registre est signé.

I - PRESENTATION DES C.A. 2019

Mme Monique BOUET, secrétaire, présente à l'assemblée les comptes administratifs 2019 :

- budget Energies renouvelables,
- budget commerce multi-service,
- budget C.C.A.S.
- et budget principal.

Au regard des résultats comptables, les comptes administratifs seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

II - PREPARATION DES BUDGETS 2020

Considérant les restes à réaliser, Mme le Maire demande à l'assemblée de réfléchir sur les projets et actions à mener pour l'exercice 2020.

III - COLLECTIVITE FORESTIERE

Mme le Maire présente à l'assemblée la collectivité forestière. C'est une association ayant pour but de défendre, accompagner et former les élus dans l'exercice de leurs compétences ayant un lien avec la forêt et l'utilisation du bois. Elle propose à la commune d'adhérer à leur association

Monsieur RADET propose d'analyser ce projet avant de finaliser l'adhésion de la commune.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1. BREXIT : Mme le Maire lit le courrier reçu de Monsieur le Préfet l'informant des conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne sur le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants britanniques en France pour les élections municipales et européennes. Il faut donc informer tous nos administrés britanniques de leur radiation sur les listes électorales.

2. VOIRIE COMMUNAUTAIRE : Mme le Maire rappelle à l'assemblée la demande d'intégration du chemin de Mombret en voie communautaire. Le chemin de Mombret se situe pour moitié sur les communes de Duravel et Montcabrier. En raison des travaux de réfection non terminés par la commune de Montcabrier, ce classement est reporté et sera étudié en 2020.

3. MANIFESTATIONS : Madame le Maire informe l'assemblée des différentes dates de manifestations organisées par le Comité des Fêtes pour l'année 2020.

4. SUBVENTIONS : Mme le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention de l'association « Nature, Sport et Santé » représentée par Louna SIEFRIDT. Cette association propose aux enfants de tout âge des activités sportives, danse, etc... Après délibération, les membres du Conseil Municipal proposent d'accorder une subvention de 200 €.

5. CROISEMENT VOIE VERTE – RD 58 : Mme le Maire informe l'assemblée de travaux de mise en sécurité de l'intersection de la voie verte avec la RD 58 dite « Route de Vire » : bandes rugueuses sur la RD 58 et barrières sur la voie verte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, scattered across the lower half of the page. The signatures vary in style, some being more legible while others are highly stylized or scribbled.